



---

HUITIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT  
NATIONS UNIES – UNION AFRICAINE  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

ADDIS ABÉBA, LE 2 FÉVRIER 2014

---

**COMMUNIQUÉ CONJOINT**

**Addis Abéba, le 2 février 2014:** Le Groupe de travail conjoint (GTC) Union africaine (UA) – Nations unies sur la paix et la sécurité a tenu sa huitième réunion consultative au siège de l'UA, à Addis Abéba, immédiatement après la 22<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA.

La Commission de l'UA et le Secrétariat des Nations unies étaient représentés respectivement par le Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, Smail Chergui, ainsi que par les sous-Secrétaires généraux chargés respectivement des Départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions, Hervé Ladsous et Ameerah Haq, et le Secrétaire général adjoint chargé des Affaires politiques, Taye-Brook Zerihoun. Ils étaient accompagnés par d'autres hauts fonctionnaires des deux organisations.

Le GTC a examiné les situations en République centrafricaine (RCA), au Soudan du Sud, en République démocratique du Congo (RDC) et en Somalie. Le GTC s'est félicité de la collaboration entre les Nations unies et l'UA sur les situations dans ces pays, et a noté avec appréciation les progrès et développements positifs intervenus dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies.

**Sur la situation en RCA,** le GTC a exprimé sa profonde préoccupation face à la persistance de la violence de nature religieuse et face aux violations des droits de l'homme relevées sur le terrain. Le GTC s'est félicité du déploiement réussi de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et des forces françaises de l'opération Sangaris, lequel a permis d'éviter que la situation ne dégénère davantage. Le GTC s'est réjoui de la collaboration étroite entre la MISCA et le Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en RCA (BINUCA). L'UA et les Nations unies ont réaffirmé leur engagement à renforcer leur collaboration pour contribuer, de concert avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), à l'aboutissement de la transition et à la restauration rapide de l'ordre constitutionnel. Se félicitant des résultats de la Conférence d'appel de fonds pour la MISCA, organisée par l'UA avec le soutien des Nations unies, à Addis Abéba, le 1<sup>er</sup> février 2014, le GTC s'est engagé à œuvrer au décaissement rapidement des fonds promis. Le GTC a procédé à un échange de vues sur l'appui technique et en expertise que les Nations unies apportent à la MISCA, conformément à la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies. L'UA et les Nations unies sont convenus de continuer à travailler ensemble sur la base de leurs mandats respectifs, tel que déterminé par les décisions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

**S’agissant du Soudan du Sud**, le GTC a reconnu que la flambée de violence que connaît ce pays procède de désaccords politiques, et a souligné qu'une solution durable ne peut être trouvée que par le dialogue. À cet égard, l'UA et les Nations unies continueront à soutenir la médiation menée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et les efforts en cours pour mettre en place un mécanisme de surveillance et de vérification de l'Accord de cessation des hostilités signé à Addis Abéba, le 23 janvier 2014. Les Nations unies ont exprimé leur disposition à soutenir effectivement la Commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme établie par l'UA, reconnaissant qu'elle constitue un outil important pour la promotion de l'obligation de rendre compte, de la réconciliation et de l'apaisement.

**Sur la situation à l'Est de la RDC**, le GTC s'est félicité de l'efficacité de la coopération entre les Nations unies et l'UA pour régler cette situation. Le GTC a salué les efforts de la Brigade d'intervention de la MONUSCO et le rôle qu'elle a joué dans la défaite du M23, et l'a encouragée à poursuivre ses opérations contre les forces négatives restantes. Le GTC s'est également félicité de l'adoption, par la 3<sup>ème</sup> réunion du Mécanisme régional de suivi 11+4 de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, tenue à Addis Abéba, le 31 janvier 2014, du Plan d'action pour la mise en œuvre des engagements régionaux articulés dans l'Accord-cadre, soulignant qu'il s'agit là d'un important pas en avant. Le GTC est convenu de la nécessité de galvaniser les efforts pour maintenir la dynamique actuelle dans la mise en œuvre des engagements pris. En particulier, l'UA et les Nations unies ont souligné la nécessité de renforcer le développement économique et les échanges commerciaux, y compris à travers le forum sur l'investissement privé lancé par l'Envoyé spécial des Nations unies et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs.

**Sur la Somalie**, le GTC s'est félicité de la bonne collaboration entre l'UA et les Nations unies, y compris dans le contexte de leur revue conjointe de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et de l'Exercice de définition d'indicateurs conduits en 2013. Le GTC a aussi salué la coopération entre l'AMISOM et les représentations des Nations unies en Somalie, avec pour objectif de lutter contre la menace asymétrique posée par Al-Shabaab. Le GTC s'est réjoui de la tenue prochaine de la retraite de haut niveau UA-Nations unies qui discutera d'une stratégie globale pour l'action de l'UA et des Nations unies en Somalie. Le GTC a examiné les aspects encore pendants dans la mise en œuvre de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité, y compris le soutien à l'Armée nationale somalienne.

**En ce qui concerne la Force africaine en attente (FAA) et la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC)**, la réunion a été informée des efforts qui continuent d'être déployés pour opérationnaliser ces deux outils. L'UA et les Nations unies sont convenues de continuer à travailler ensemble pour renforcer les capacités de gestion des conflits actuels et émergents en Afrique, notamment par la formulation d'approches novatrices et souples pour assurer un financement prévisible et durable des opérations de maintien de la paix conduites par l'Afrique.

Le GTC a également discuté des voies et moyens de l'harmonisation des approches de la médiation et de l'appui aux processus électoraux comme outils de prévention des conflits. Le GTC a adopté des recommandations visant à renforcer l'échange d'informations entre les deux organisations et à promouvoir des analyses conjointes des conflits, en vue de promouvoir une compréhension commune des causes et des facteurs de conflit. Le GTC a

réaffirmé son engagement à promouvoir les missions d'évaluation conjointe conduites par les deux organisations.

La prochaine réunion du GTC aura lieu en septembre 2014, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.